



Le **syndicat CGT du CNPE de Gravelines** est une section locale de la **Confédération Générale du Travail (CGT)**, un des principaux syndicats en France. **La CGT** représente les intérêts des travailleurs, notamment dans le secteur de l'énergie, et plus particulièrement au **Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE)** de Gravelines, situé dans le département du Nord, près de Dunkerque.

Contact : **Syndicat CGT Gravelines**

Route des Enrochements  
59820 GRAVELINES  
03.28.68.42.96  
cgt-gravelines@edf.fr

## Le point de vue Du syndicat CGT du CNPE de Gravelines

**UN AVENIR ENERGETIQUE POUR TOUS : C'EST POSSIBLE.**

Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés aux dérèglements climatiques donnent une responsabilité particulière à notre syndicat.

L'indispensable transition énergétique doit permettre de lutter contre le réchauffement climatique tout en assurant un droit et un accès à l'énergie équitables pour l'ensemble des usagers.

Opposés aux logiques productivistes d'accaparement privé de la ressource, de financiarisation et de spéculation nous revendiquons un retour à un service public de l'énergie, préservé des logiques de marché et de mises en concurrence.

En tant que « société anonyme », l'avenir d'EDF SA doit se dessiner en entreprise publique dont la raison d'être est de fournir de l'électricité à tout le pays, au même prix, toute l'année et en toutes conditions en opérant la transition.

Fort de son ancrage territorial local, de son expertise technique et sociale dans le domaine nucléaire et de ses engagements lors des débats publics précédents (4<sup>ème</sup> réexamen périodique des réacteurs 900MW et PPE) le syndicat CGT Gravelines souhaite apporter sa contribution au débat public EPR2.



## UN GRAND PROJET, PAS DE PETITE POLITIQUE

Construire des réacteurs nucléaires et les exploiter est un projet de long terme qui requiert **une vision cohérente et rigoureuse** de l'avenir énergétique du pays. C'est l'une des leçons de la construction du parc nucléaire existant.

Or, les gouvernements successifs des 20 dernières années ont manqué l'occasion de mettre en place une vraie politique énergétique préférant les arrangements électoralistes de tous bords. Le secteur nucléaire a traversé une longue période d'incertitudes et de turbulences entraînant la perte de repères et de compétences dont la construction de l'EPR de Flamanville est le point d'orgue.

Au plus haut niveau, force est de constater que c'est l'Europe et son « marché concurrentiel » de l'énergie qui a échoué à sécuriser les approvisionnements lors du début du conflit en Ukraine entraînant l'envolée des prix et un basculement de la conjoncture en faveur du nucléaire. Au regard du contexte géopolitique, la production d'électricité se devrait, au niveau européen, **être vue comme un bien vital et donc extraite de fait de la spéculation.**

Loi NOME, ARENH, fin des TRV, projet Hercule sont autant de logiques libérales et capitalistes qui nous confortent dans le modèle d'EDF entreprise 100% publique qui a contribué à redresser la France en 1946.

Les errements politiques se retrouvent parfois aussi en local. Leaders région/CUD absents des débats ? Sentiment de guerre intestine 59/62 ? Opposition rive gauche / rive droite de l'AA ? Plus que jamais il faut travailler dès à présent de concert sur de nombreux sujets.

Le programme du Nouveau nucléaire mérite de la cohérence et de la stabilité décisionnaire à tous les niveaux. Ce programme a absolument besoin de se projeter, loin des intérêts politiques parfois versatiles, enclins à projeter des mandats durables plutôt qu'**une électricité durable.**

A ce titre il nous paraît essentiel dans ce débat autour de l'implantation des EPR2 :

- D'avoir une politique énergétique claire et gravée dans le temps long sans revirements au service des concitoyens et de la transition écologique
- De sortir du marché de l'énergie et de ses dérives
- De créer un pôle public de l'Energie et de sacraliser l'entreprise EDF et le statut des salariés.

## NUCLEAIRE, OUI MERCI !

La FNME-CGT défend un mix énergétique et une énergie bas-carbone nécessaire à la **réindustrialisation** du pays en ne fragilisant pas sa **souveraineté** dans le domaine de la production électrique. Par-delà les controverses et les clivages idéologiques qui perdurent, il nous semble pertinent et pragmatique d'envisager le mix électrique en considérant les technologies et les filières existantes ainsi que les possibilités du territoire.

Le problème est complexe et il n'y a pas de solution unique. La simple opposition entre nucléaire et énergies renouvelables est stérile. D'un côté, l'électrification des usages et la réindustrialisation, de l'autre, l'efficacité et la sobriété énergétique, plaident en faveur d'une complémentarité des modes de production. (La défense du dossier concessions hydrauliques n'étant pas en reste dans notre réflexion)

La filière nucléaire dispose d'une **position centrale** dans la production d'électricité décarbonée en France et celle-ci doit être pérennisée par une prolongation des réacteurs actuellement en service et leur remplacement en fin de vie.

Les centrales nucléaires offrent une électricité de base **garantie, concentrée et pilotable** qui s'adapte aux variabilités des énergies renouvelables contribuant ainsi à l'équilibre du réseau électrique français et européen (voir Fig.1).

La recherche et le développement sur la filière de 4<sup>ème</sup> génération à neutrons rapides doivent être poursuivis garantissant **un cycle vertueux** du combustible et du traitement des déchets nucléaires.

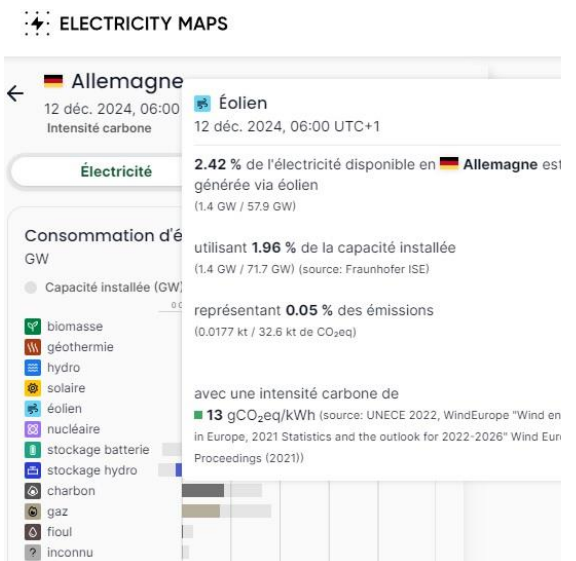


Fig. 1 : Journée du 12/12/2024 en Allemagne. L'éolien utilise 1.96% des 71.7GW installés. Source : Site web [electricitymaps](https://electricitymaps.com)

## UN NUCLEAIRE SOUS CONTROLE

L'industrie nucléaire n'est pas comme les autres. Sûreté, sécurité et transparence forment la base de l'acceptabilité de la filière et du projet. Les contrôles qu'ils soient externes ou internes sont essentiels.

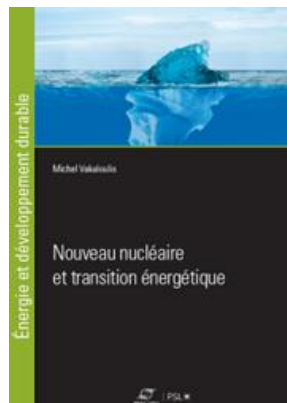
Du point de vue externe, la fusion de l'IRSN et de l'ASN est source d'inquiétude due à la perte d'indépendance de l'expert technique par rapport aux instances de l'Etat et du gendarme du nucléaire. Dans le cadre de ce projet il nous paraît important que la nouvelle ASNR dispose des moyens adéquates pour « challenger » avec un haut niveau d'expertise l'exploitant en termes de sûreté et de réglementation du travail.

En interne, les Institutions Représentatives du Personnel (IRP) sont **un garde-fou important**. La mise en place des CSE a fragilisé le rôle primordial de ces instances et s'est traduit par une baisse du nombre d'élus du personnel. Moins d'heures, moins de levier d'expertise donc moins de sûreté et de sécurité.

Un projet d'ampleur comme la construction d'une paire d'EPR 2 nécessite de cultiver un **dialogue social de qualité** tout le long du chantier et pendant l'exploitation et ne pas le banaliser ou le réduire à sa plus simple expression réglementaire. **Les représentants du personnel sont l'un des maillons de la chaîne qui relie les salariés à leur direction et qui permet l'adhésion au projet en identifiant et en traitant les signaux faibles en amont.**

Souvent absents du débat public, les femmes et les hommes, agents EDF, partenaires permanents ou ponctuels et leurs représentants sont les pierres angulaires de la réussite d'un tel projet. Négliger leurs attentes, leurs aspirations et leurs revendications légitimes serait une grave erreur. Le travail de fond sur les conditions de travail et la sécurité se doit d'être en phase avec les réalités du terrain.

Sur la contribution des instances représentatives nous versons au débat l'ouvrage : « Nouveau nucléaire et transition énergétique » de Michel Vakaloulis, publié aux Presses des Mines, donnant des pistes de réflexion et des préconisations pour la conduite et la réussite du projet EPR2.



Réacteurs EPR Taishan en Chine. Image EDF

## CONSTRUIRE POUR EXPLOITER

Au lieu de se focaliser uniquement sur les difficultés de Flamanville il est intéressant de se pencher sur les réussites du chantier chinois de Taishan dont les deux EPR sont actuellement en service. Les fondamentaux du travail industriel se basent sur des connaissances et des compétences techniques, un pilotage fin et réaliste et une amélioration continue tirant profit du retour d'expérience.

L'objectif n'est pas de réaliser un énième chantier mais bien de créer un parc nouveau parc nucléaire partie intégrante du mix électrique.

Les enseignements du rapport Foltz diligenté par l'Etat sur l'EPR de Flamanville montrent que la gouvernance d'EDF sur le projet EPR2 devra gagner en clarté et en collaboration au sein même de l'entreprise. Définir un vrai « chef d'orchestre » à la hauteur du projet et mettre en place une ingénierie efficace, performante et propriétaire de la machine. **Un pilotage local et la maîtrise technique** de l'outil seront pour nous le ciment de la réussite.

L'ambition commune partagée de la réduction des délais de mise en exploitation de ce futur EPR2 ne se dicte pas, elle se cultive, se construit par une **écoute du terrain et une coopération** que l'on souhaite plus prononcée.

L'adage « plus de rameurs et moins de barreaux » prendra également tout son sens dans l'équilibre des moyens humains déployés entre le management du projet et sa réalisation concrète.

Le volet « sous-traitance » n'est pas en reste. La politique du « faire faire » a démontré ses limites sur le chantier de l'EPR de Flamanville et le parc actuel. Plus que de simples relations contractuelles dictées par le business il faut une véritable coopération industrielle. L'investissement en « capital humain », **effectifs et compétences**, est la garantie du succès.

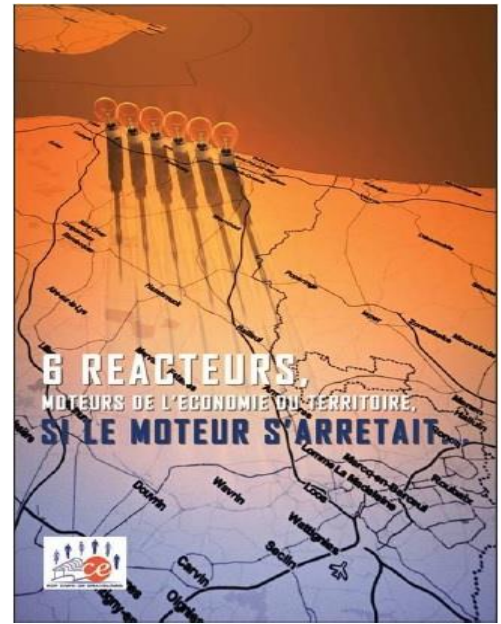
## MOTEURS DU TERRITOIRE LOCAL

Le syndicat CGT du CNPE de Gravelines est pleinement engagé dans les instances locales (CLI), les différents débats publics et toutes les initiatives en lien avec l'énergie.

L'impact positif de la centrale sur le territoire est indéniable. Cet ancrage fort dans un bassin d'entreprises grandes consommatrices d'électricité doit être pérennisé.

L'incidence sur le CNPE actuel d'un chantier EPR2 devra être mesurée en termes d'emplois et compétences avec un potentiel « effet d'aspiration » mais aussi au regard des investissements nécessaires à la prolongation de vie des réacteurs existants.

Les citoyens, les élus, les salariés sont en droit d'exiger **un haut niveau d'informations et de transparence**. Que l'on parle de la simple « boule bleue » sur la plage, d'événements sûreté ou de modifications techniques complexes, tout doit être fait pour donner confiance.



Affiche de l'initiative du CE du CNPE de Gravelines en 2018

## CONCLUSION : UNE PAIRE D'EPR2 MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT ET PAS SANS NOUS !

Par ce cahier, le syndicat CGT du CNPE de Gravelines apporte sa contribution au débat :

- **Loin de l'opposition entre les différents types d'énergie nous défendons un mix énergétique et électrique qui répond à l'urgence de la transition écologique et à la nécessaire réindustrialisation du pays.**
- **Le nucléaire est une énergie qui se décline sur une échelle de temps long qui nécessite un environnement stable et serein éloigné des errements politiques de tous bords et à tous les niveaux.**
- **Le succès d'un projet industriel requiert un retour à une maîtrise technique aussi bien en pilotage qu'en phase réalisation et exploitation. Se donner les moyens de réussir c'est aussi investir en capital humain, effectifs, compétences et droits des salariés.**
- **Le « contrôle social » externe et interne a un rôle prépondérant. Il faut dès à présent impliquer les partenaires sociaux en instaurant et en cultivant le dialogue.**

